2025

21

DELEGATION DE FONCTION Officier d'Etat civil – 06/09/2025

Madame P.D'HAHIER



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

DGA Sécurité & Citoyenneté

Le Maire de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-32,

CONSIDERANT qu'en raison de l'empêchement du Maire et des Maires-Adjoints de célébrer le mariage de Monsieur et Madame

ARRETE

ARTICLE I: Madame Peggy, Agnès CHARLOTTE épouse D'HAHIER, Conseillère Municipale, est déléquée dans les fonctions d'Officier d'Etat-Civil, pour célébrer le mariage de Monsieul et Madame prévule samedi 6 septembre 2025 à 10 heures 00.

ARTICLE FINAL: Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site de la Ville, et copie sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,
- Monsieur le préfet du Val-de-Marne
- Madame Peggy, Agnès CHARLOTTE épouse D'HAHIER, Conseillère Municipale
- Chacun des fonctionnaires et agents chargés de son exécution.

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 66 10, ou par Télérecours Citoyen (https://citoyens.telerecours.fr) dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours

- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative

Fait en Mairie de Saint-Maur-des-Fossés,
Le Do AMILIA DE LE Maire,
Pierre-Michel DELECROIX

Service: DGS

Domaine : Délégation de fonction

Nomenclature: 5.4

Hôtel de Ville

Téléphone: 01 45 11 65 65
Courriel: nouscontacter@mairie-saint-maur.com

Date de publication .0.6 AOUT 2025

Toute correspondance do 1996 adressée à

O o Mus. Loca

જારા જ્યારા કરીને કેશ જોડા કેમન કરી છે.

ation as a special

O 6 AUU1 2025



ali di presigni goli di refuest um di automoria de cementian il migrama placem i melle colembia di

laggeriterre met gode der en et et en malle blive reen ball mette eller. Met eller til til de Gibbspregede ekstigerit gode glad blive steppert av til beskriver i myller en gjallere gjaller.

and place which the commence of the second control of the second of the

문화 통화물을 통하고 있습니다. 150 m in 12 km, 25 m in 4 m in 2 m in 2 m in 1 m in 1 m in

स्तित्व प्राप्ति । क्षा त्रिक वित्त स्कूर्णान्य स्थान स्वत्यात्व प्रत्यात्व । विश्वपत् । वस्त स्वयं वस्त्र प्रत त्रा । विश्वपत्ति वित्त । त्राप्ति से स्वयं त्राप्ति वर्षा विश्वपत्ति । वर्षा प्रतिवृद्धि वर्षे प्रस्ति । वर्ष

Salah Persentah Salah Salah

On the site of a supplied principle of the site of th

O & AOUT 2025